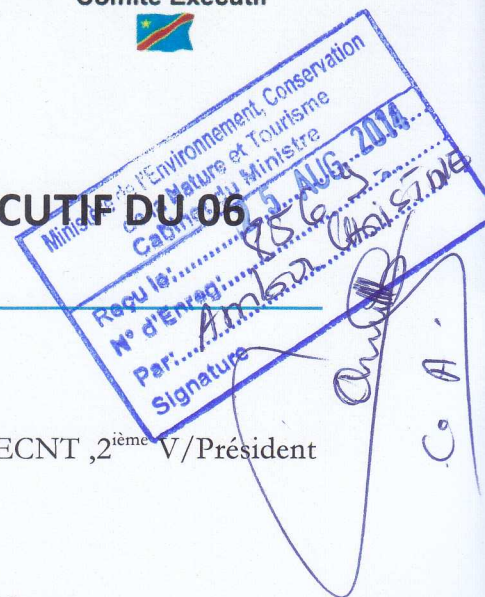




PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF DU 06 AOUT 2014



Lieu : Salle Virunga, Hôtel Memling

I. PRESIDENCE : S.E Bavon N'SA MPUTU ELIMA, Ministre de l'ECNT ,2^{ème} V/Président

II. PRESENCES :

Membres du Comité Exécutif présents :

1. S.E. Bavon N'SA MPUTU, Ministre de l'ECNT ,2^{ème} V/Président
2. S.E. ABAYUWE LSKA, Vice-Ministre du Budget
3. S.E. Roger SHULUNGU, Vice-Ministre des Finances
4. M. Simon TUMAWAKU, Délégué des Entreprises Minières Privées
5. M. KASONGO Bin NASSOR , Délégué de la Chambre des Mines
6. Mme VAN de VEN, Déléguée des Entreprises Forestières
7. M. Cyrille KOMANDA LITATA, Délégué des Entreprises Minières Publiques
8. M. Jacques BAKULU, Délégué de la Société Civile

Membres du Comité Exécutif en mission

9. S.E. Célestin VUNABANDI, Ministre du Plan et Président du C.E
10. S.E. Martin KABWELULU, Ministre des Mines, V/Président du C.E
11. M. John BUPILA, DIRCABA du Premier Ministre
12. M. Vincent NGONGA, DIRCABA P.M
13. Mme. Yvonne MBALA, Déléguée des Entreprises Pétrolières
14. M Joseph BOBIA, Délégué de la Société Civile
15. M. Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile
16. M. IBOND RUPAS, Délégué de la Société Civile

Membres ayant donné mandat

17. M. Albert KABUYADélégué de la Société Civile à Mr Jacques BAKULU
18. Firmin KOTO Conseiller Principal à la Présidenceà Mme Jacquie NKUTE

Points focaux présents

1. Honorable KONGO BUDINA, Point Focal Sénat
2. M. .Désiré BALAZIRE, Conseiller Principal auprès du 1^{er} Ministre

Invités

A. Membres de la Commission de Recrutement de l'Administrateur Indépendant ITIE-RDC 2012

1. M. Serge MBAU, Expert en Passation des Marchés PDU
2. Prof. Donat KAMPATA, Coordonnateur CTCPM
3. M. Charles MBUYI, Expert en Passation des marchés- PROMINES
4. M. Jean KASSONGO, Expert en Passation des Marchés - Ministère du Plan

1/25/847

8

1
J

B. Inspection Générale des Finances

1. M. Victor BATUBENGA DG
2. Justin KABONGO, Inspecteur Général des Finances

C. Partenaires au Développement

1. Mme Magali MANDER, GIZ
2. Mme Sandrine COETS, Union Européenne
3. M. Wim SCHAERLAEKENS, Ambassade du Royaume de Belgique

III. DU QUORUM

Chaque Composante ayant été représentée par au moins deux personnes comme l'exige le Règlement d'Ordre Intérieur, le Comité Exécutif a valablement siégé.

IV. DE L'ORDRE DU JOUR PROPOSE

1. Adoption des Procès-verbaux des Réunions du 24 juin et du 11 juillet 2014
2. Présentation du projet de Rapport de la mise à jour du Cadrage ITIE-RDC 2012 ;
3. Présentation et adoption du Rapport de la Commission chargée du Recrutement du conciliateur 2012 ;
4. Défis liés au financement du processus ITIE –RDC
5. Divers

Délibération : En l'absence d'objection sur le projet de l'ordre du jour celui-ci est adopté.

V. DU DEROULEMENT

1^{er} point de l'Ordre du Jour : ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 24 JUIN ET DU 11 JUILLET 2014

i). Exposé

Les projets de deux procès-verbaux avaient été envoyés aux membres pour amendements. Ces derniers ont été intégrés dans les PV présentés ce jour pour adoption.

ii). Délibération

Les deux procès-verbaux sont adoptés.

2^{ème} point de l'Ordre du Jour : PRESENTATION DU PROJET DE RAPPORT DE LA MISE A JOUR DU CADRAGE ITIE-RDC 2012

i) Exposé

Le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC avait reçu du Comité Exécutif mandat de mettre à jour le cadrage 2012 sur fond de celui de 2011. Pour ce faire, il a obtenu des Agences Financières de l'Etat (AFE) et des Entreprises du Portefeuille de l'Etat, tous les paiements que les Entreprises Minières et Pétrolières avaient effectués en 2012.

Ces données ont ensuite été analysées et traitées et un projet de Rapport de Cadrage a été élaboré par le Secrétariat Technique. Ce projet a été transmis aux membres du Comité Exécutif,

aux parties prenantes et à plusieurs autres membres des parties prenantes pour revue en vue de son amélioration avant sa présentation au Comité Exécutif.

Le Projet ayant été rendu largement disponible, il est présenté dans ses grandes lignes articulées autour des points suivants :

1. Délimitation du travail.

Il est souligné que le projet du Rapport ITIE 2012 porte sur le Secteur Minier et sur celui des Hydrocarbures. L'exercice comptable concerné est l'année civile 2012.

2. Définition et fixation du seuil de matérialité.

- Pour le Secteur des Hydrocarbures, aucun seuil de matérialité n'a été arrêté.
- Pour le Secteur Minier, il a été fixé, après avoir considéré l'échelle des paiements des Entreprises par ordre décroissant, où l'on a constaté que 98,82% des 848 758 446,57 USD (total du cumul des déclarations des paiements des Agences Financières de l'Etat) sont déclarés au titre des recettes perçues par les AFE jusqu'au niveau du montant de 500 000 USD. Ainsi donc le seuil de matérialité proposé est de 0,06% soit 500.000 USD. Il y a lieu de noter que 57 entreprises ont satisfait à ce critère. Cependant, pour rendre le Périmètre ITIE RDC 2012 plus exhaustif d'autres critères détermineront l'élargissement du périmètre.

3. Périmètre des Entreprises et des AFE.

- 25 Entreprises sont proposées pour faire partie du Périmètre des Hydrocarbures soit 2 Entreprises de moins par rapport à 2011 (COMIT et COMICO ayant arrêté leurs activités en 2012);
- 92 Entreprises feront partie du Périmètre des mines, soit 9 Entreprises de plus par rapport à 2011 ;
- 4 AFE dont DGI, DGDA, DGRAD et DRKAT, constitueront le Périmètre 2012.
A ce propos, il faut noter que le Secrétariat Technique avait collecté les paiements infranationaux auprès de toutes les Régies Provinciales. Seule la Direction des Recettes du Katanga (DRKAT) avait déclaré des recettes significatives. C'est à ce titre qu'elle est la seule Régie Provinciale retenue dans le Périmètre.

4. Cadre référentiel des flux.

- Secteur des Hydrocarbures : 26 flux pour réconciliation et 12 flux pour déclarations unilatérales ont été retenus ;
- Secteur Minier : 29 flux pour réconciliation avec 4 nouveaux flux financiers d'avantages plus qu'en 2011, ont été retenus.

5. Fiabilisation et degré de désagrégation des données.

Pour les Entreprises,

- Chaque Formulaire de Déclaration doit porter la signature d'un haut Responsable de l'Entreprise extractive ou de l'Administration Publique pour attestation ;
- les Formulaires de Déclaration de chaque Entreprise doivent être accompagnés d'une lettre de Certification d'un Auditeur Externe ou des éléments de preuve que les comptes ont été audités,

Pour les AFE,



- L'Inspection Générale des Finances effectuera une mission de certification des déclarations des AFE à l'ITIE.

Enfin, les données seront désagrégées comme en 2011.

En plus de ces points importants, le projet du Rapport de Cadrage 2012 contient des observations du Secrétariat Technique, les recommandations de ce dernier ainsi que des annexes.

Débat autour de cette présentation.

Un membre de la Société Civile a souhaité comprendre pourquoi le seuil de matérialité n'avait pas été fixé pour le Secteur des Hydrocarbures et pourquoi les Entités Publiques collectant la parafiscalité pour leur compte (ex OCC, INSS, OGEFREM....) ne faisaient pas partie du Périmètre ITIE 2012 ;

Les Représentants des Entreprises Minières ont souhaité voir figurer dans le projet, à l'instar des Formulaires classiques, le formulaire sur les informations contextuelles. Ils ont également souhaité que toutes les Régies Provinciales fassent partie du Périmètre, quel que soit le niveau de leur déclaration. Ils ont également demandé le report de l'adoption du projet du Rapport de Cadrage à 7 jours pour permettre aux uns et aux autres une meilleure relecture pour amendement éventuel

Le Coordonnateur, y faisant suite, a fait savoir que pour le Secteur des Hydrocarbures, fallait se réjouir du fait qu'un seuil de matérialité n'ait pas été arrêté et ce pour des raisons évidentes.

ii). Délibération

- ✓ Le projet de Rapport de la mise à jour du Cadrage est recevable et les membres se sont déclarés satisfaits de sa qualité ;
- ✓ Des améliorations sont attendues des parties prenantes (GMP) et doivent parvenir au Secrétariat Technique dans les 7 jours soit au plus tard le 13 Aout 2014 pour leur intégration au projet;
- ✓ Le Rapport définitif de la mise à jour du Cadrage sera ainsi présenté, pour adoption, au Comité Exécutif en sa Réunion Extraordinaire du 15 Août 2014.

3^{ème} point de l'Ordre du Jour :PRESENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DU RECRUTEMENT DU CONCILIATEUR ITIE-RDC 2012.

i). Exposé

En sa réunion du 24 juin 2014, le Comité Exécutif avait adopté les Termes de Référence (Tdrs) pour le recrutement d'un Administrateur Indépendant chargé d'élaborer le Rapport ITIE –RDC 2012.

Consécutivement à cette décision, la Commission chargée du recrutement de cet expert qui a été mise sur pied le 18 juillet 2014, a présenté, au Comité Exécutif, les conclusions ci-après.

- A la suite de la demande des propositions lancée par le Secrétariat Technique le 3 juillet 2014, quatre (4) Cabinets sur six (6) contactés ont soumis, dans le délai, les offres techniques et financières. Il s'agit des Cabinets suivants : Deloitte Congo, KPMG Congo, Price Water House&Cooper(PWC) et Moore Stephens ;

- La commission a procédé à l'ouverture des plis et à l'évaluation des offres dans le strict respect de la procédure en la matière ;
- La méthode de sélection utilisée est basée sur la **qualité-coût** ;
- A l'issue de l'évaluation combinée des offres techniques et des propositions financières, le Cabinet Moore Stephens s'est classé premier.

Ainsi la Commission l'a retenu et a proposé au Comité Exécutif de :

- Faire parvenir au Cabinet sélectionné une notification d'attribution provisoire du marché,
- Inviter le Cabinet aux négociations du Contrat au cours desquelles les engagements spécifiques seront soulignés et transmis au Cabinet pour observation.

Après cette présentation, la Commission a sollicité l'adoption de son rapport par le GMP. Quelques questions relatives notamment à la connaissance du Cabinet Moore Stephens de la RDC, sur l'assurance de la qualité du travail attendu et sur la position de la Banque Mondiale dans le processus de recrutement de l'Administrateur Indépendant ont été posées.

La Commission y a répondu et a rassuré les membres du CE quant à ce.

ii). Délibération.

- ✓ Le Rapport de la Commission Chargée du recrutement de l'Administrateur Indépendant pour le Rapport ITIE-RDC 2012 est adopté à l'unanimité des membres du CE.
- ✓ Il est demandé au Coordonnateur National d'adresser, sans délai, la notification d'attribution provisoire du marché à Moore Stephens.

4ième point à l'Ordre du Jour : DEFIS LIES AU FINANCEMENT DU PROCESSUS ITIE -RDC.

Exposé.

Le plan de travail adopté par le Comité Exécutif prévoit plusieurs activités qui, faute de moyens financiers, tardent à se matérialiser risquant d'annihiler l'énorme effort consenti pour atteindre la Conformité.

Des défis se posent quant au financement régulier de l'ITIE-RDC par le Gouvernement et le risque que cela pose sur la tenue de l'échéance de publication du Rapport ITIE 2012. Un autre défi est celui d'obtenir du Gouvernement le haussement de la dotation budgétaire allouée au Comité National de l'ITIE (USD 80.000) pour lui permettre de couvrir l'ensemble des activités prévues au plan de travail.

Après échanges, il est indiqué que puisqu'il est difficile d'obtenir un relèvement en cours d'exercice budgétaire 2014 déjà entamé, le Comité exécutif devra approcher les services en charge de préparation du budget 2015 en vue d'obtenir le relèvement de la dotation allouée à l'ITIE.



5^{ème} point à l'Ordre du Jour : DIVERS

Il a été question de la conduite future à tenir vis-à-vis d'un membre qui, pour une raison qui lui est propre, chercherait à empêcher à ses pairs de la composante ou aux membres des autres composantes, à participer à une réunion du Comité Exécutif régulièrement convoquée.

Cette attitude de tentative de boycott des réunions du CE risque de saper la cohésion du GMP et son fonctionnement et aussi compromettre la mise en œuvre du processus tout entier.

La question est soumise au débat à l'issue duquel il a été proposé d'envisager un huit clos du GMP en présence du concerné.

Les points inscrits à l'Ordre du jour étant épuisés, la réunion qui avait commencé à 14h15 a été levée à 16h23.

Le Rapporteur

Prof. MACK DUMBA Jeremy

Coordonnateur National de l'ITIE

Le Vice-Président du Comité Exécutif

Bavon N'SAMPUTU ELIMA

Ministre de l'ECN&T